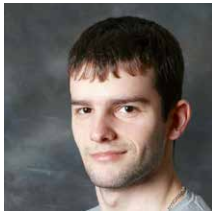




PERSONNEL

LE SERVICE ÉDUCATIF SE COMPOSE ACTUELLEMENT DE CINQ ÉDUCATEURS
DIPLÔMÉS ET D'UNE ÉDUCATRICE GRADUÉE:



ALVES Daniel



ELSEN Célia



KUIJPERS Nathalie



LAMBERT Christophe



VREVA Nusret



Lycée des
Arts et Métiers

Site Dommeldange

20, rue Nicolas Hein, L-1721 Luxembourg

Heures d'ouverture du secrétariat:
du lundi au vendredi
de 07:45 à 16:00 heures

www.ltam.lu, secretariat_sd@ltam.lu

Tel. : (+352) 26 68 91 - 2007, Fax: (+352) 26 68 91 - 4006



SERVICE ÉDUCATIF

SITE DOMMELDANGE

MISSIONS DANS LE CADRE
DES PROJETS DE PRÉVENTION
DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

MISSIONS

CONSULTATIONS POUR LES PARENTS

Le Service éducatif est au service des parents en créant un lieu d'échange d'informations et en leur fournissant un appui en cas de difficultés éducatives, personnelles et scolaires des élèves.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (ATELIERS SPORTIFS/ CRÉATIVES, MUSICAUX, PEER-MÉDIATION ...),

ORGANISATION DES COURS D'APPUI ET ÉTUDES DIRIGÉES

Pendant l'année scolaire, les élèves peuvent faire leurs devoirs à domicile ou apprendre pour les devoirs en classe sous surveillance. Lors de ces études dirigées, l'éducatrice veille à une ambiance de travail sérieuse et sereine et guide les élèves dans leur travail.

INTERVENTIONS EN CLASSE

Organisation de séances de prévention en classe (drogues et dépendances, sexualité, mobbing...)

INTERVENTION EN CAS DE CONFLITS ENTRE ÉLÈVES

Le personnel intervient sur demande en cas de problèmes disciplinaires et en cas de conflits entre élèves.

SOUTIEN SCOLAIRE ET PERSONNEL DES ÉLÈVES

Les éducateurs soutiennent les élèves en cas de difficultés scolaires, personnelles et éducatives.

L'ORGANISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES (7^e) LORS DES JOURNÉES DÉCOUVERTES AU DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Les journées découvertes permettent aux élèves et aux enseignants de se connaître en dehors du contexte scolaire. De plus, l'expérience aide à améliorer le climat au sein de la classe en favorisant la communication et la coopération au sein de la classe.

PARTICIPATION À DES VISITES PÉDAGOGIQUES

ORGANISATION ET GESTION DES ABSENCES DES ÉLÈVES

L'absence des élèves est à signaler au Service éducatif qui transfère le message aux régents.

CLASSE BRIDGES

ENCADREMENT DE LA CLASSE BRIDGES POUR LES ÉLÈVES PRÉSENTANT DES DÉFICITS TELS QUE

- absences répétées,
- attitude inappropriée,
- troubles comportementaux et absence de collaboration active,
- refus d'effectuer les devoirs à domicile,
- manque d'intérêt,
- perturbation des cours,
- comportement agressif.

TIME-OUT

PROJET « TIME-OUT » (7^e-9^e)

Le projet « Time-Out » est destiné aux élèves qui ne peuvent plus rester dans leurs classes pour causes suivantes :

- perturbations en classe ;
- exclusion de la classe pour quelques jours .

En cas de perturbations, l'élève est envoyé au « Time-Out ». Il s'agit d'un lieu calme où il obtient la possibilité de réfléchir sur son comportement en écrivant un rapport structuré sur base d'un questionnaire. Le rôle de l'éducatrice est d'accueillir l'élève et de le soutenir dans l'élaboration de son rapport ainsi que dans sa recherche d'une solution pour changer son attitude face au travail.

Buts du projet :

- améliorer la discipline dans la classe ;
- soutenir les professeurs dans leur mission d'enseignement ;
- promouvoir le comportement autoréflexif ;
- initier la responsabilité personnelle des élèves.

Les éducateurs encadrent également les élèves qui sont exclus des cours pour une période plus ou moins longue. Le but est de trouver avec l'élève concerné une solution adaptée pour permettre sa réintégration dans la classe. En outre, il gère et contrôle les devoirs qui sont distribués par les professeurs durant l'exclusion.